ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Instruments musique

Question écrite n° 39039

Texte de la question

M Philippe Bassinet attire l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur les menaces qui pesent sur l'avenir du basson francais. Cet instrument, pratique tant par des musiciens amateurs que professionnels, semble disparaitre au profit du basson Heckel ou Fagott dit basson allemand. De recents concours aux operas de Lyons et de Nice precisaient que ces concours etaient reserves aux instrumentistes jouant du basson allemand. Des inquietudes se font actuellement jour quant au choix qui sera fait par le futur opera de la Bastille. Si une telle pratique se generalisait, le basson francais, pratique dans les ecoles de musique municipales et nationales ainsi que dans les conservatoires nationaux, disparaitrait et se verrait substituer le basson allemand importe portant ainsi atteinte a l'essor de la lutherie francaise. C'est pourquoi, il lui demande quelles dispositions seront prises pour preserver la pratique du basson francais par les instrumentistes amateurs et professionnels.

Données clés

Auteur : M. Bassinet Philippe
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39039
Rubrique : Musique
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1502